

Réunion du Conseil Municipal du vendredi 30 septembre 2016

Sous la **présidence** de Jean-Paul MICHAUD, Maire

Absent : Denis SAUGET donne pouvoir à Bernadette WALLIANG

Secrétaire de séance : Jocelyne PARIS

Début de séance : 20h30

Approbation du compte-rendu de réunion du précédent conseil municipal.

1) PLU – Approbation du Projet d’Aménagement et de Développement Durable (PADD)

Valérie COLLEU, du Cabinet d’Etude PRELUDE en charge de la Révision du Plan Local d’Urbanisme de la commune, présente le Projet d’Aménagement et de Développement Durable (PADD) en vue du débat lors de la prochaine séance de Conseil Municipal et de sa présentation publique.

2) Familles Rurales – Convention pluriannuelle d’objectifs et de moyens pour la gestion des structures multi accueil de GRANDFONTAINE et micro-crèche de MONTFERRAND-LE-CHATEAU

Le Maire présente au conseil municipal les termes de la nouvelle Convention pluriannuelle d’objectifs et de moyens pour la gestion des structures multi accueil La Source aux Oiseaux de GRANDFONTAINE et micro-crèche La Souris Verte de MONTFERRAND-LE-CHATEAU. L’ancienne convention étant arrivée à échéance en 2016, L’association Familles Rurales propose la rédaction d’une nouvelle convention après la réalisation d’une consultation sur l’évolution des besoins en matière d’accueil de jeunes enfants et de la diversification des services sur les communes adhérentes. Cette convention est proposée aux communes pour une durée de 2 ans.

Après délibération, à 10 voix pour et une abstention, le Conseil Municipal décide de signer cette nouvelle convention pour une durée de deux ans uniquement pour continuer à assurer l’accueil des enfants déjà en contrat avec les structures de GRANDFONTAINE et MONTFERRAND. La commune, souhaitant mettre en place une aide financière plus justement répartie suivant le mode de garde choisi par les familles, n’acceptera pas que de nouveaux enfants soient inscrits dans l’une de ces deux structures. La participation financière de la commune étant trop élevée comparativement au nombre d’enfants en garde en micro-crèche.

3) Aménagement des heures de secrétariat

En raison de l’augmentation des tâches incombant au secrétaire de mairie (augmentation de la population, instruction des déclarations préalables de travaux et des certificats d’urbanisme...) le Maire souhaite augmenter de 1h30 par semaine le temps de présence du secrétaire en mairie, soit une quotité hebdomadaire de travail de 10h par semaine. Cette augmentation se fera à raison d’une demi-journée en plus par quinzaine.

Après délibération, à l’unanimité des votants, le Conseil Municipal approuve cette augmentation d’heures du secrétariat.

4) Rapports des commissions et délégations

Néant

5) Questions diverses

- L’aménagement de sécurité le long de la Route Départementale n° 105 THORAISE-BOUSSIERES a été réalisé par l’entreprise MALPESA afin de favoriser le cheminement des piétons et de sécuriser le virage au-dessus du lotissement du Champ d’Ombre. Pour favoriser le cheminement des piétons dans la continuité vers BOUSSIERES, un bouquet d’arbres doit être abattu dans le virage derrière la glissière de sécurité et le vieux chemin entretenu. Une signalisation sera mise en place.

- Cérémonie du 11 novembre : Jean-Michel MAY est chargé de contacter la Fraternelle de QUINGEY et la commission Fête et Cérémonie se chargera d’organiser le verre de l’amitié qui se déroulera à l’issue de la commémoration.

Fin de séance : 22h30